

Une femme engagée

L'abolition de l'esclavage

« ... je vis clairement que c'était la force et le préjugé qui les avaient condamnés à cet horrible esclavage, que la Nature n'y avait aucune part, et que l'injuste et puissant intérêt des Blancs avait tout fait. »

Réflexions sur les Hommes Nègres – 1788

L'impôt patriotique

« Quel est donc ce moyen que je trouverais convenable à libérer les dettes de l'Etat ? Ce serait, il me semble, un impôt volontaire, dont la Nation s'applaudirait ; et cette action mémorable du cœur français passerait à la postérité... ».

Lettre au peuple ou Projet d'une caisse patriotique – 1788

Les droits des femmes

« Les épouses et les mères d'un peuple libre, fatiguées de l'attente, veulent enfin que leur association conjugale soit volontaire ».

Réclamation des femmes – s.d.

Le procès de Louis XVI

« Je crois Louis fautif, comme roi, mais dépouillé de ce titre proscrit, il cesse d'être coupable aux yeux de la République ».

Olympe de Gouges, Défenseur officieux de Louis Capet – 1792

Contre Robespierre

« Ecoute, Robespierre,... Tu te dis l'unique auteur de la Révolution, tu n'en fûs, tu n'en es, tu n'en seras éternellement que l'opprobre et l'exécration... »

Pronostic sur Maximilien Robespierre par un animal amphibie – 1792

Les dérives de la Terreur

« ... lorsque... les passions particulières poursuivent indistinctement les patriotes, les femmes qui se sont distinguées dans la Révolution et qui ont contribué par leurs écrits et leurs actions à amener le triomphe de la République, tout est perdu... »

Une patriote persécutée à la Convention nationale – 1793



« Allégorie d'un impôt volontaire ou d'une caisse patriotique », gravure par Desrais et Frusson in « *Projet d'une caisse patriotique* », 1788. Bibliothèque de l'Assemblée nationale. © Assemblée nationale



Affiches révolutionnaires. Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Collection Portiez de l'Oise. © Assemblée nationale

Repères biographiques

7 mai 1748 : naissance de **Marie Gouze** à Montauban, d'un père boucher et d'une mère fille de drapier. Elle serait la fille illégitime du Marquis de Pompignan, poète et membre de l'Académie française.

24 octobre 1765 : mariage contraint avec **Louis-Yves Aubry**, traîtreur de l'Intendant militaire de Montauban.

1766 : naissance de son fils, **Pierre Aubry**. Son mari décède peu après et elle prend alors le nom d'**Olympe de Gouges**.

1770 : Rencontre avec **Jacques Biérix de Rozières**, propriétaire d'une compagnie de transports, et installation à Paris. Elle complète son éducation et fréquente les salons littéraires. Ses détracteurs la qualifient de « courtisane ».

Rencontre avec **Louis-Sébastien Mercier**, homme de lettres.

1784 : publication d'un récit autobiographique, « *Mémoire de Madame de Valmont* ».

1785 : sa pièce « *Zamore et Mirza ou l'heureux naufrage* », critique de l'esclavage, entre au répertoire de la Comédie française, sans être jouée.

1788 : publication de sa « *Lettre au peuple, ou Projet d'une caisse patriotique* ». À travers ce texte et ses nombreux autres écrits politiques, elle prend parti pour la monarchie constitutionnelle et milite pour la liberté d'expression, l'instauration du divorce, l'égalité des sexes, l'abolition de l'esclavage et de la peine de mort.

1789 : Elle intervient dans les débats révolutionnaires en publiant des affiches et des pamphlets.

14 septembre 1791 : publication de sa brochure « *Les Droits de la femme* » qui inclut la « *Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne* ». L'Assemblée législative refuse d'examiner cette Déclaration, qui prône l'égalité des sexes en matière de droits.

1792 : Après la chute de la monarchie, elle rejoint le mouvement modéré des Girondins et s'oppose au régime de la Terreur. Elle s'attaque notamment à Robespierre.

20 juillet 1793 : emprisonnée pour des écrits considérés comme contre-révolutionnaires, elle parvient à faire publier « *Une patriote persécutée* » et « *Olympe de Gouges au tribunal révolutionnaire* ».

2 novembre 1793 : comparution devant le Tribunal révolutionnaire. Elle est condamnée à mort et guillotinée le lendemain matin **3 novembre**.

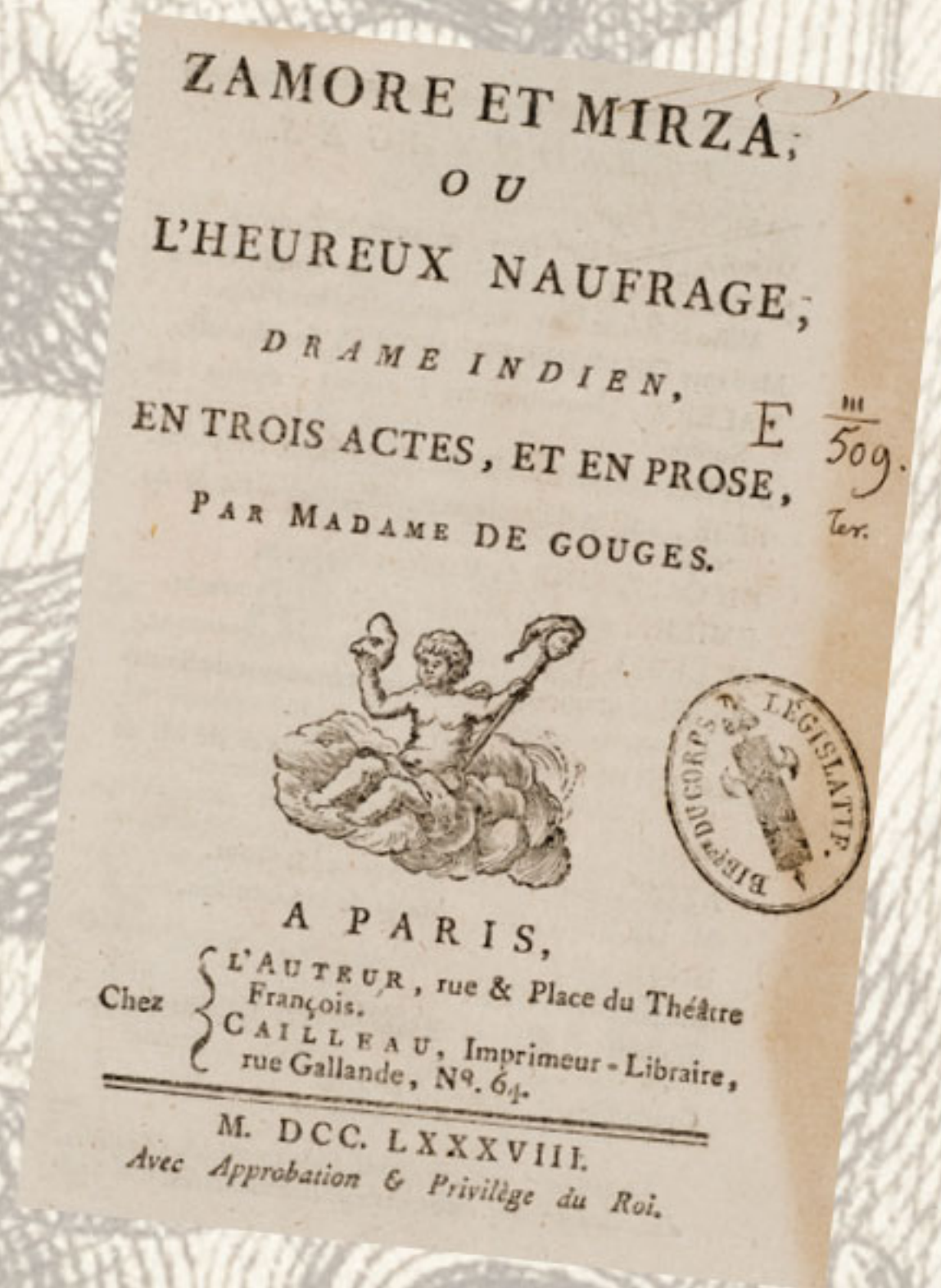
Lettre d'Olympe de Gouges au duc d'Orléans, 4 juillet 1789

Cette très rare lettre signée par Olympe de Gouges est entrée dans les collections de l'Assemblée nationale en 2014. Elle vient compléter le fonds Olympe de Gouges constitué de documents de nature très différente. Outre une dizaine d'affiches à l'image de ses combats, est conservée une édition de 1788 de « *Zamore et Mirza ou l'heureux naufrage* », la plus emblématique de ses pièces dans laquelle elle dénonce l'esclavage. Ce fonds comporte également un recueil de plusieurs de ses écrits politiques dont sa célèbre « *Lettre au peuple ou projet d'une caisse patriotique* », ainsi qu'une édition de 1793 de sa pièce « *L'entrée de Dumouriez à Bruxelles* », adressée à la Convention.

Dans cette lettre, celle qui s'adresse avec déférence au Duc d'Orléans, cousin du Roi et futur Philippe-Égalité, à l'aube de la Révolution, pour solliciter l'autorisation de publier un « *Journal du peuple* », est une femme encore respectueuse de l'ordre établi, mais profondément marquée par les injustices de son temps et déterminée à les combattre.

C'est d'abord par ses pièces de théâtre qu'Olympe de Gouges dénonce les discriminations sociales et politiques dont elle est témoin ; mais les difficultés auxquelles elle se heurte régulièrement pour les faire représenter, à l'image de « *Zamore et Mirza* », ont finalement raison de sa patience.

En fond : Gravure par Desrais et Frusson in « *Remarques patriotiques* », 1788. Bibliothèque de l'Assemblée nationale. © Assemblée nationale



« *Zamore et Mirza ou l'heureux naufrage* », par Olympe de Gouges. Paris, édition de 1788. Bibliothèque de l'Assemblée nationale. © Assemblée nationale

Ci-contre : « *Olympe de Gouges : elle s'était offerte pour défendre Louis XVI* », aquarelle à la mine de plomb. Anonyme, fin du XVIII^e siècle. © RMN-Grand Palais (musée du Louvre) - Thierry Le Mage

Au moment où la France s'apprête à entrer dans la Révolution, l'auteure Olympe de Gouges entre sur la scène politique. En 1788, elle élabore un « *Projet d'une caisse patriotique* » préconisant un impôt volontaire pour assainir les finances publiques. Dans ses « *Remarques patriotiques* » publiées la même année, elle déplore l'aveuglement de la monarchie, dénonce avec vigueur la misère qui frappe les plus faibles et décline des propositions sociales particulièrement novatrices, telles la création d'ateliers pour les ouvriers sans travail ou l'accueil des femmes, enfants et personnes âgées démunis.

C'est donc une Olympe de Gouges déterminée à agir qui, le 13 mai puis le 12 juin 1789, s'adresse au censeur royal pour obtenir l'autorisation de publier un « *Journal du peuple* ». Elle s'est installée à Versailles pour suivre au plus près la réunion des États généraux, veut faire entendre sa voix, mais redoute la montée d'une violence qu'elle exècre et souhaite, à tout prix, préserver l'unité nationale.

N'obtenant pas de réponse positive, c'est le Duc d'Orléans qu'elle interpelle, le 4 juillet, par cette lettre manuscrite qui, à l'initiative du Bureau, vient de rejoindre les écrits d'Olympe de Gouges conservés à l'Assemblée nationale.

Si son projet de « *Journal du peuple* » est emporté par la tourmente révolutionnaire, Olympe de Gouges ne s'arrêtera plus. Elle portera ses audacieuses propositions de réformes et plaidera la cause des femmes jusqu'à son exécution, le 3 novembre 1793.

« *Remarques patriotiques* », « *Dialogue allégorique entre la France et la Vérité* », « *Lettre au peuple* ». Brochures d'Olympe de Gouges. Bibliothèque de l'Assemblée nationale. © Assemblée nationale



Transcription de la lettre du 4 juillet 1789

Monseigneur,

Vous ne doutez nullement de mon zèle et de mon patriotisme : vous êtes encore persuadé que si tous les citoyens avaient employé ces mêmes moyens, l'État serait aujourd'hui dans une situation plus favorable que celle où il se trouve.

Malheureusement j'étais seule, malheureusement les hommes, pour vouloir le bien, veulent trop entreprendre ; mais enfin, si mes écrits n'ont pu ramener tous les esprits au même point de vue, du moins ils ont pu en porter quelques uns vers le bien.

Ce bien, Monseigneur, ne mérite pas peut-être une récompense signalée du Gouvernement, mais du moins une grâce ordinaire.

Plusieurs personnes sont étonnées que je n'ai point obtenu encore le privilège du *Journal du peuple* ; ce journal, vous le savez Monseigneur, ne peut que calmer son effervescence et le porter vers le bien, et cependant il ne m'est pas encore accordé, on m'engage, on me presse de le demander aux États Généraux.

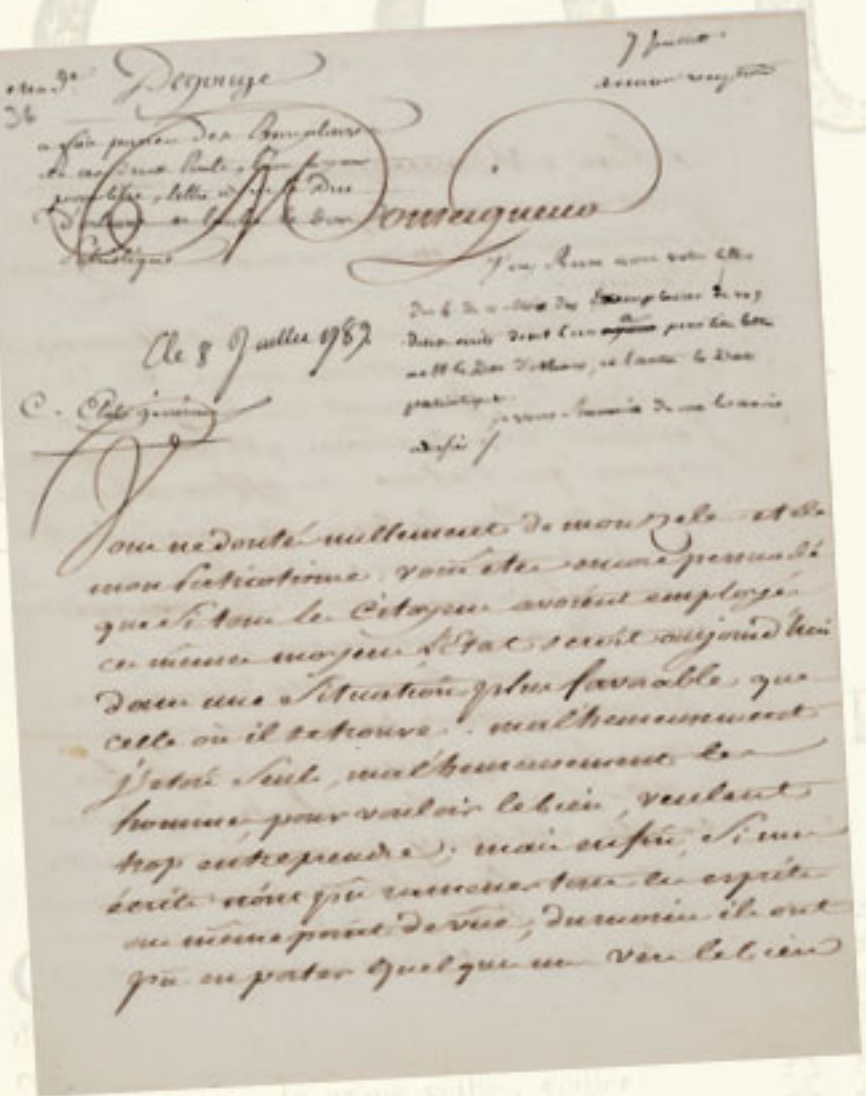
Avant de faire cette démarche, Monseigneur, je dois vous en prévenir et vous faire apercevoir que ce refus de votre part ou les défaites déplacées de M. Mismy [Charles Poitevin de Maissemy, directeur de la Librairie - censeur royal], pourraient accroître contre vous les soupçons injustes qu'on a conçus à votre égard : vous n'en doutez pas, Monseigneur, et votre cœur en a gémi.

Ce privilège accordé par vous, prouvera assez que le Peuple ne vous est pas indifférent : ce journal ne peut exciter aucune réclamation, il dépend de vous entièrement ; et si pour mieux vous affermir, vous jugez à propos de la mettre sous les yeux du Roi, j'ose espérer que Sa Majesté l'approuvera avec plaisir.

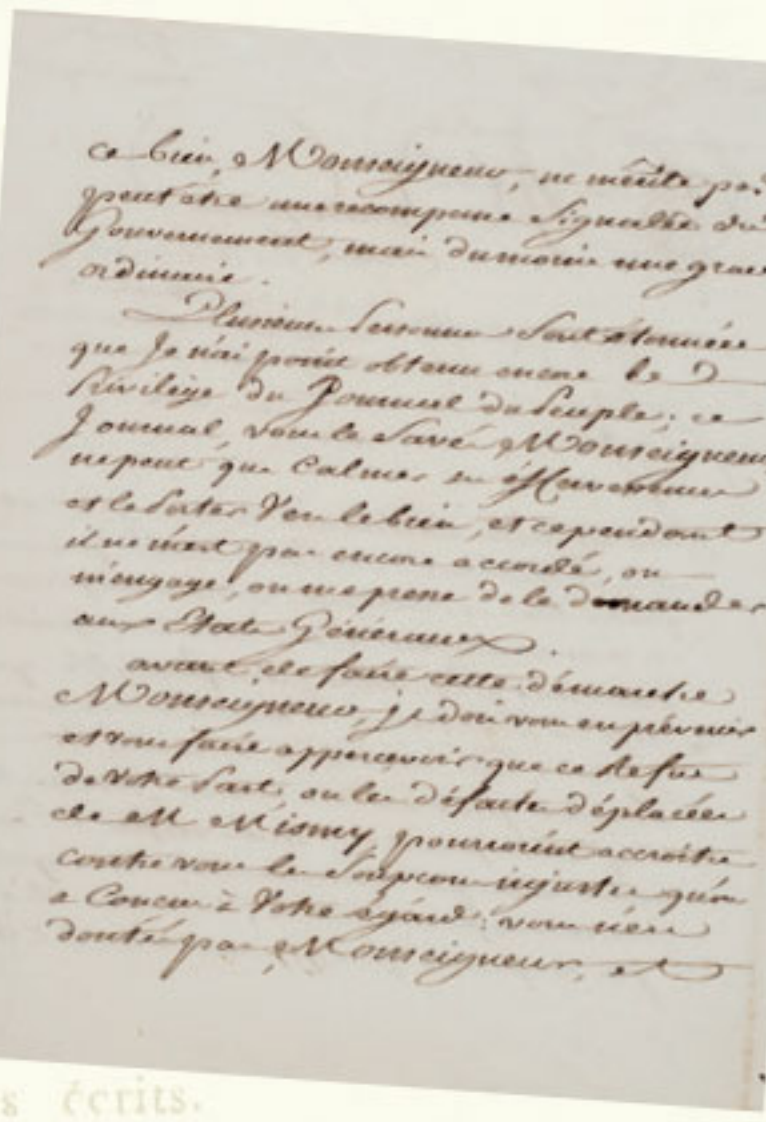
Je suis avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissante servante.

Olympe de Gouges
Paris, le 4 juillet 1789.

L'en-tête de cette lettre porte les annotations manuscrites du récipiendaire. Il est indiqué : « 7 juillet - accusé réception - J'ai reçu avec votre lettre du 4 de ce mois des exemplaires de vos deux écrits dont l'un a pour titre Lettre à M. le Duc d'Orléans, et l'autre Le Don patriotique. Je vous remercie de me les avoir adressés ».



Lettre d'Olympe de Gouges au duc d'Orléans, page 1. ©Assemblée nationale



Lettre d'Olympe de Gouges au duc d'Orléans, page 2. ©Assemblée nationale